

Nouvelle organisation du temps scolaire 5 matinées Des préconisations et des outils pour une meilleure articulation entre les temps scolaires et périscolaires

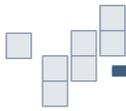
FICHES REPERES

Fiche repère 1 : [Quel projet cohérent pour l'enfant ?](#)

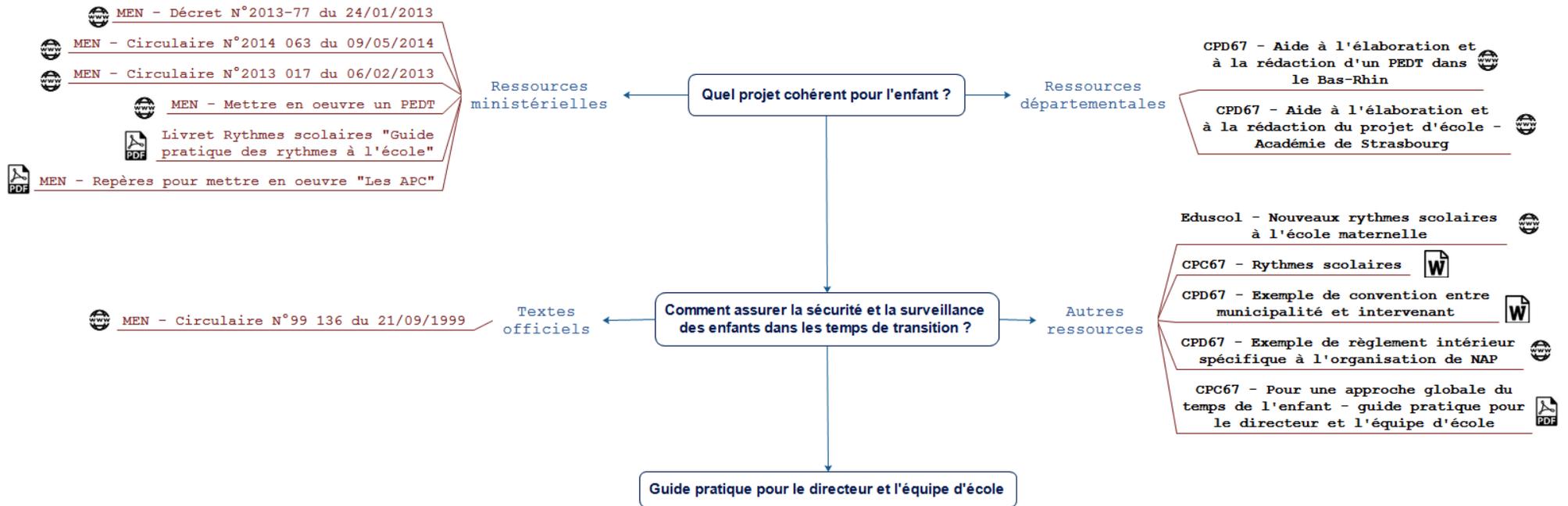
Fiche repère 2 : [Comment assurer la surveillance et la sécurité dans les temps de transition ?](#)

Guide pratique pour le directeur et l'équipe d'école : [Pour une approche globale du temps de l'enfant](#)





Des préconisations et des outils pour une meilleure articulation entre les temps scolaires et périscolaires



Des préconisations et des outils pour une meilleure articulation entre les temps scolaires et périscolaires

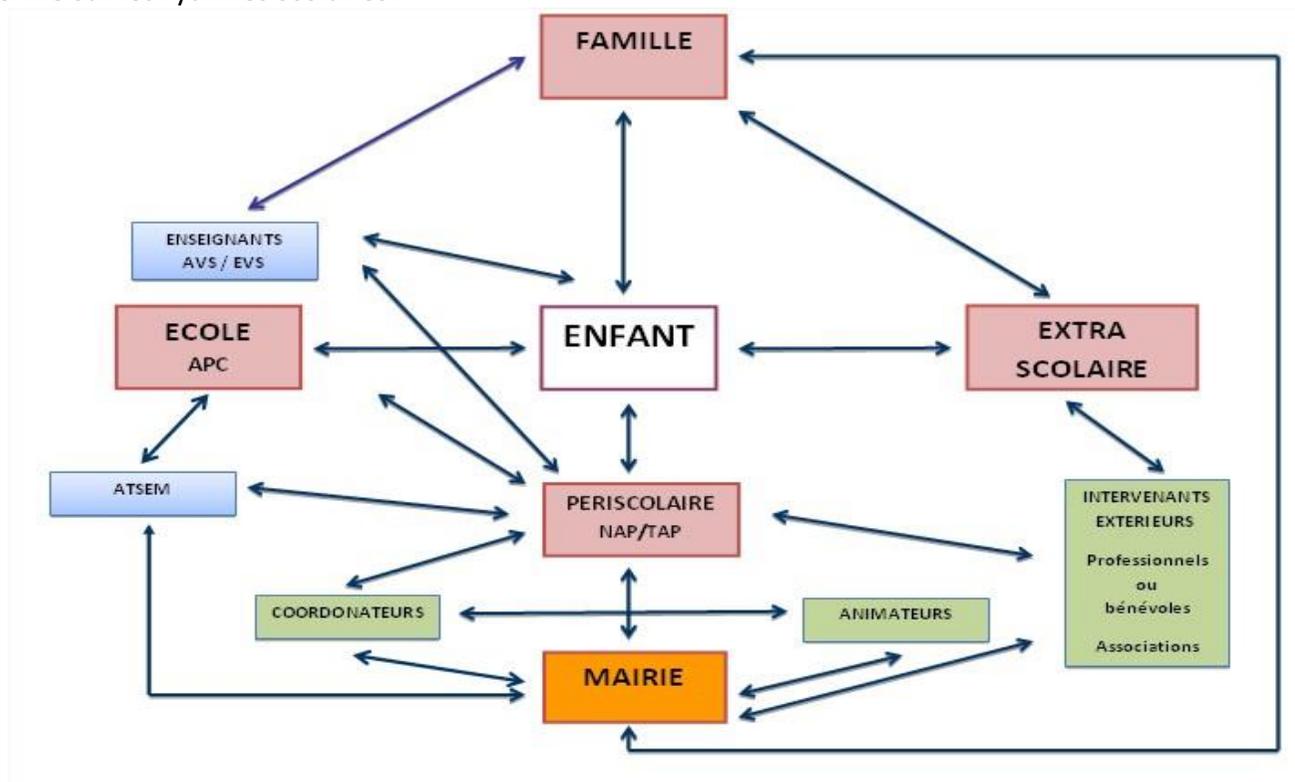
Quel projet cohérent pour l'enfant ?

1. Une approche globale du temps de l'enfant

« Pour donner les meilleures chances de succès à la réforme, les complémentarités qui se sont établies localement entre temps scolaire et activités périscolaires doivent s'approfondir. » Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale in Guide pratique des rythmes à l'école - Édition 2014 / 2015.

Avoir une approche globale du temps de l'enfant, c'est prendre en compte la nature des trois temps qui composent les 24 heures de la journée, à savoir les temps familiaux, les temps scolaires et les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, artistiques, culturels passés en dehors de la famille et de l'école.

- Le schéma ci-dessous permet de se rendre compte des différents temps et interlocuteurs qui concernent l'enfant durant une journée, suite à la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires.



■ Les tableaux ci-dessous détaillent, en fonction de la chronologie de la journée, les prises en charge de l'enfant.

« L'instauration des nouveaux horaires ne poursuit qu'un seul objectif : donner à chaque élève tout ce qu'il faut pour bien apprendre. »

MEN - [Rappel des bénéfices de la nouvelle organisation du temps scolaire](#) (août 2015)

		Avec qui ?	Responsabilité	Enjeux	Activités	Préconisations
Avant l'école	Famille					
	Périscolaire	Educateurs Animateurs	ALSH Associations (ALEF, ...)	<ul style="list-style-type: none"> ↪ Accueil de loisirs ↪ Accueil périscolaire ↪ Mode de garde d'enfant 	Projet éducatif annuel avec diverses activités	Un temps d'échange entre les éducateurs, les animateurs et les enseignants peut favoriser la prise en charge et les modalités de transition et de communication.
	APC	Enseignants	Education nationale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ difficulté dans les apprentissages, ➤ méthodologie et aide au travail personnel, ➤ activités prévues par le projet d'école ou PEDT. 	<p>Exemples :</p> <p>Difficulté dans les apprentissages : situations d'entraînement, de consolidation dans les domaines fondamentaux (Maths, Maîtrise de la langue, Allemand)</p> <p>Méthodologie et aide au travail personnel : apprendre à mémoriser, apprendre la leçon</p> <p>Activités prévues par le projet d'école : activités variées relevant des différents domaines d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Activités inscrites au projet d'école et/ou PEDT ● Public : élèves désignés par les enseignants en accord avec les parents ● Cycle d'activité limité dans le temps ● Privilégier des activités qui respectent les capacités attentionnelles de l'enfant.
Ecole						

		Avec qui ?	Responsabilité	Enjeux	Activités	Préconisations
Pause méridienne	Famille					
	APC	Enseignants	Education nationale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ difficulté dans les apprentissages, ➤ méthodologie et aide au travail personnel, ➤ activités prévues par le projet d'école ou PEDT. 	<p>Exemples</p> <p>Difficulté dans les apprentissages : situations d'entraînement, de consolidation dans les domaines fondamentaux (Maths, Maîtrise de la langue, Allemand)</p> <p>Méthodologie et aide au travail personnel : apprendre à mémoriser, apprendre la leçon</p> <p>Activités prévues par le projet d'école : activités variées relevant des différents domaines d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Activités inscrites au projet d'école et/ou PEDT ● Public : élèves désignés par les enseignants en accord avec les parents ● Cycle d'activité limité dans le temps ● Privilégier des activités qui respectent les capacités attentionnelles de l'enfant
	NAP TAP	ATSEM Intervenants extérieurs bénévoles ou professionnels (Educateurs Animateurs Enseignants ETAPS)	Commune	Favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, ...	Privilégier des activités offrant de véritables temps de pause, de coupure, des temps pour « souffler ».	<p>Activités inscrites au PEDT, le cas échéant.</p> <p>Activités diversifiées et articulées de la manière la plus cohérente possible avec le temps scolaire</p> <p>Ces activités peuvent notamment contribuer à l'enrichissement du parcours éducatif, artistique et culturel, du parcours citoyen, du parcours sportif de l'enfant.</p>
	Péri-scolaire	Educateurs Animateurs	ALSH Associations (ALEF, ...)	<ul style="list-style-type: none"> ↻ Accueil de loisirs ↻ Accueil périscolaire ↻ Mode de garde d'enfant 	Projet éducatif annuel avec diverses activités	<p>Un temps d'échange entre les éducateurs, les animateurs et les enseignants peut favoriser la prise en charge et les modalités de transition et de communication.</p> <p>Privilégier des activités qui respectent les capacités attentionnelles de l'enfant.</p> <p>Proposer des temps calmes et de détente en fonction des besoins de l'enfant.</p>
Ecole						

		Avec qui ?	Responsabilité	Enjeux	Activités	Préconisations
Après l'école	Famille					
	APC	Enseignants	Education nationale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ difficulté dans les apprentissages, ➤ méthodologie et aide au travail personnel, ➤ activités prévues par le projet d'école ou PEDT. 	<p style="text-align: center;">Exemples</p> <p>Difficulté dans les apprentissages : situations d'entraînement, de consolidation dans les domaines fondamentaux (Maths, Maîtrise de la langue, Allemand)</p> <p>Méthodologie et aide au travail personnel : apprendre à mémoriser, apprendre la leçon</p> <p>Activités prévues par le projet d'école : activités variées relevant des différents domaines d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Activités inscrites au projet d'école et/ou PEDT ● Public : élèves désignés par les enseignants en accord avec les parents ● Cycle d'activité limité dans le temps ● Privilégier des activités qui respectent les capacités attentionnelles de l'enfant
	NAP TAP	ATSEM Intervenants extérieurs bénévoles ou professionnels (Educateurs Animateurs Enseignants ETAPS)	Commune	Favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, ...	<p>Activités culturelles, sportives, artistiques, ...</p> <p>Aide aux devoirs</p>	<p>Activités inscrites au PEDT, le cas échéant</p> <p>Activités diversifiées et articulées de la manière la plus cohérente possible avec le temps scolaire</p> <p>Ces activités peuvent notamment contribuer à l'enrichissement du parcours éducatif, artistique et culturel, du parcours citoyen, du parcours sportif de l'enfant.</p>
Péri-scolaire	Educateurs Animateurs	ALSH Associations (ALEF, ...)	Accueil de loisirs Accueil périscolaire Mode de garde d'enfant	Projet éducatif annuel avec diverses activités	Un temps d'échange entre les éducateurs, les animateurs et les enseignants peut favoriser la prise en charge et les modalités de transition et de communication.	

ACRONYMES :

APC : Activité Pédagogique Complémentaire

ATSEM : Attaché Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

NAP : Nouvelle Activité Périscolaire = **TAP** : Temps d'Activité Périscolaire

AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

PEDT : Projet Educatif Territorial

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

ALEF : Association familiale de Loisirs Educatifs et de Formation

ETAPS : Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives

2. Des interactions complémentaires de l'ensemble des acteurs

La nouvelle organisation du temps scolaire amène à **penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation**, au-delà du lieu essentiel d'instruction qu'elle constitue, pour qu'elle permette à chaque enfant de révéler ses possibilités et ses aspirations grâce à des interactions complémentaires et une écoute mutuelle de l'ensemble des acteurs :

- **Les familles** : instaurer une véritable co-éducation. **Réfléchir ensemble à la journée de l'enfant** – fatigabilité, temps de sommeil, activités périscolaires, loisirs personnels, accompagnement du travail scolaire à la maison, ...

L'écoute des parents et l'accompagnement dans leur réflexion sur ces sujets peuvent être abordés au moment de l'inscription, lors des réunions de parents, des réunions d'équipe éducative, des conseils d'école et de manière plus individualisée lors de rendez-vous autour la scolarité de l'enfant (livret scolaire, proposition d'APC ou d'aide spécifique, ...).

Consulter : [éduscol - La co-éducation : nous, vous, ils](#)

- **L'équipe éducative** : Les enseignants, les ATSEM, les AESH, les membres du Rased, les intervenants agréés ont vocation à **harmoniser et programmer les actions pédagogiques en les articulant autour du projet d'école**.

Le directeur et l'équipe d'école anticipent les différentes modalités d'organisation et définissent les règles de fonctionnement pour les lieux partagés avec tous les acteurs concernés.

Consulter **le guide pratique**, détaillant les différentes actions à préparer tout au long de l'année.

- **Les collectivités locales** : La collaboration entre l'Éducation nationale et les communes favorise la conception et la conduite d'une action éducatrice prenant en compte le temps de l'enfant dans sa globalité. **Cette collaboration nécessite d'être entretenue et renforcée**.

Pour des conseils dans l'élaboration, la mise en œuvre et le développement du PEDT,

Consulter :

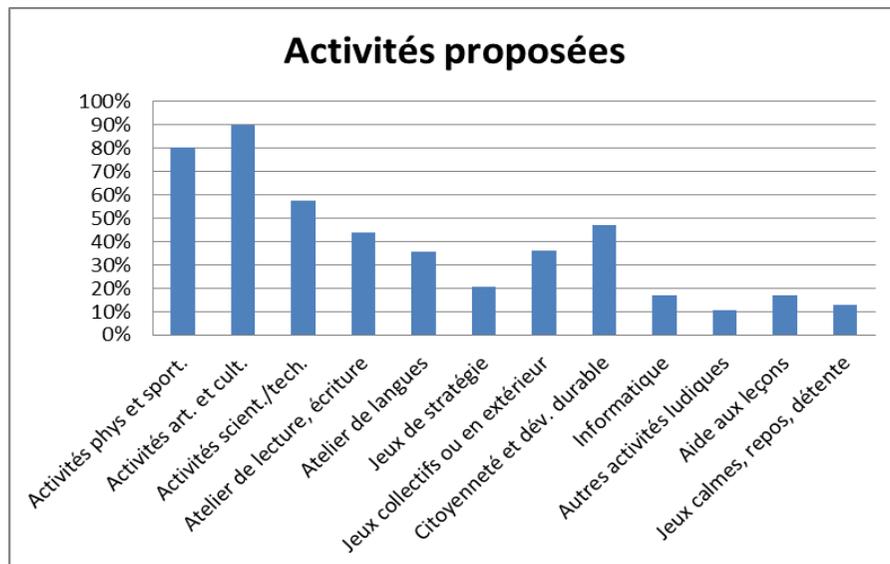
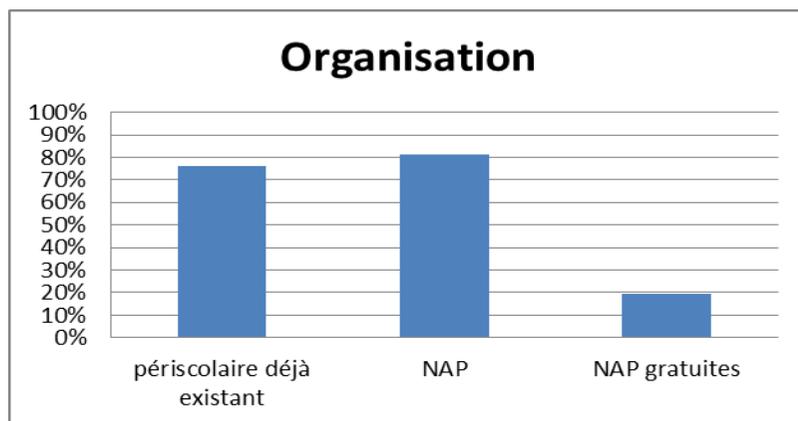
- le site ministériel [« Mettre en place un projet éducatif territorial »](#)
- la [page dédiée à l'élaboration des PEDT](#) sur le site CPD67 - Actions Pédagogiques Départementales du Bas-Rhin

- **Autres partenaires, notamment associatifs** : Leur offre d'activités peut compléter les propositions des projets d'école et des PEDT.

Cette approche globale du temps de l'enfant se trouve renforcée par **la formalisation d'un projet éducatif territorial PEDT**.

3. Les PEDT dans le Bas-Rhin : leurs caractéristiques

Statistiques



Commentaires

La plupart des communes disposaient déjà d'un accueil périscolaire avant la mise en place des PEDT. Cela ne les a pas empêchés de **proposer de nouvelles activités**, soit en les intégrant dans le cadre de l'accueil préexistant et en les ouvrant à tous les élèves, soit en proposant des activités menées en parallèle avec celles déjà existantes.

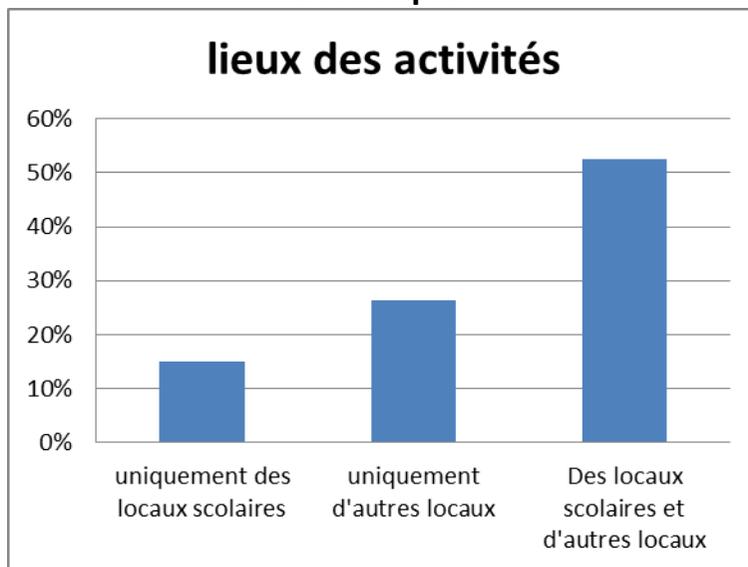
Les activités sont majoritairement payantes, mais souvent d'un montant modique, afin de « fidéliser » les élèves mais aussi de pouvoir assurer la pérennité des intervenants en leur proposant une indemnité.

Les activités proposées reflètent soit le résultat d'un appel d'offre visant l'équilibre entre les dominantes sportives, artistiques ou scientifiques, soit la réalité du tissu associatif présent dans les communes ou intercommunalités. Le résultat au niveau départemental et dans l'académie de Strasbourg penche pour la seconde logique et traduit en fait **l'exceptionnelle richesse du tissu associatif alsacien**.

Il faut relever ici un élément frappant : le nombre important d'animateurs bénévoles ou non, assez souvent retraités, qui viennent grossir les rangs des intervenants dans les domaines artistiques, culturels, scientifiques ou citoyens permettant d'avoir une proportion importante d'activités dans ces domaines, y compris dans les petites communes, ce qui était un vrai défi pour elles.

Les PEDT contribuent ainsi également à **l'expression des liens intergénérationnels, vecteurs des transmissions culturelles et citoyennes**.

Statistiques

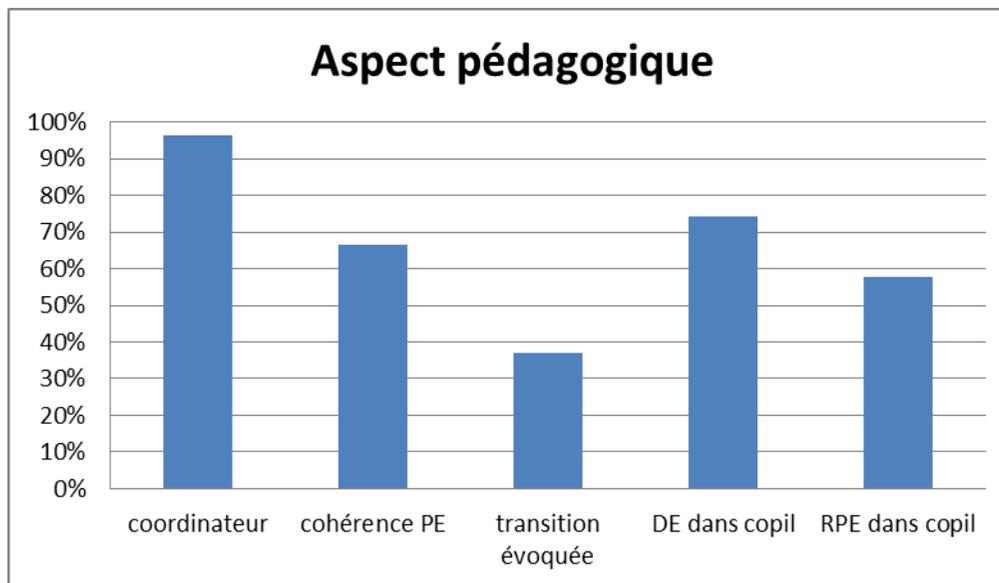


Commentaires

Afin d'optimiser la durée des ateliers proposés, il est nécessaire qu'ils se déroulent dans des lieux proches des écoles.

Cependant, la plupart des communes ont mis à disposition des lieux autres que les salles de classe, afin de ne pas risquer de perturber le bon déroulement des cours. Les lieux choisis, lorsqu'ils se situent dans l'école, sont la bibliothèque les salles de motricité ou les salles de réunion.

Aspect pédagogique



Il est important de noter que la très grande majorité des communes et intercommunalités ont d'emblée ressenti la nécessité de confier l'organisation des activités à un coordinateur, interlocuteur régulier entre les communes et les services de l'éducation nationale.

La recherche de cohérence avec le projet d'école est une vraie nouveauté et contribue ainsi à consolider les objectifs pédagogiques des écoles.

C'est la 1ère fois que l'école se retrouve directement associée à la démarche périscolaire : pour beaucoup de communes, la présence des directeurs d'école ou enseignants ainsi que des représentants des parents d'élèves dans les comités de pilotage des PEDT est un élément nouveau, apprécié puisqu'affiché dans le PEDT.

PE : Projet d'Ecole
 DE : Directeur d'Ecole
 RPE : Représentant des Parents d'Elèves

Plus d'un tiers des communes affichent leur souci des phases de transition. Cela peut paraître peu, mais concerne surtout les communes ayant mis en place des NAP pour les élèves d'école maternelle.

4. Ressources

■ Ressources ministérielles

- [Décret n°2013-77 du 24 janvier 2013](#) relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaire.
- [BO n°19 du 8 mai 2014 - Circulaire n°2014 063 du 9 mai 2014](#) : modalités de mise en œuvre des expérimentations relatives à l'organisation des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires prévues par le décret n° 2014-457 du 7 mai 2014
- [BO n°6 du 7 février 2013 - Circulaire n°2013-017 du 6 février 2013](#) relatif à l'organisation du temps scolaire dans le premier degré et des activités pédagogiques complémentaires.
- **Mettre en place un PEDT** : <http://pedt.education.gouv.fr/>
- [Livret rythmes scolaires « Guide pratique des rythmes à l'école »](#) Edition 2014/2015 ; des exemples d'organisation p 28-44.
- [Repères pour mettre en œuvre « Les activités pédagogiques complémentaires »](#) - Octobre 2013 MEN - DEGESCO

■ Ressources départementales

- [Aide à l'élaboration et à la rédaction d'un PEDT dans le Bas-Rhin](#)
- Proposition de Convention entre municipalité et intervenant
- Proposition de Charte périscolaire
- [Aide à l'élaboration et à la rédaction du projet d'école – Académie de Strasbourg](#)

5. Les PEDT dans le Bas-Rhin : des exemples d'organisation

Les exemples proposés sont le reflet de la diversité des territoires du département : projet communal ou intercommunal, type de commune, nombre d'habitants, zone géographique et nombre d'élèves.

Cliquez sur le nom de la commune pour savoir plus

[SIVOM Ackerland](#)

[La Wantzenau](#)

[Strasbourg](#)

[Alteckendorf](#)

[Mutzig](#)

[SIVU Uffried](#)

[Altorf](#)

[Obernai](#)

[Weyersheim](#)

[Eschau](#)

[Romansviller](#)

[Hilsenheim](#)

[Souffelweyersheim](#)



PEDT de Strasbourg

Eurométropole et commune la plus importante d'Alsace par sa taille (272 000 habitants environ), elle compte 54 écoles maternelles (8950 élèves), 47 écoles élémentaires (13330 élèves) et 5 écoles primaires (1760 élèves).

Le Projet Educatif De Territoire explicite les modalités de mise en œuvre des rythmes scolaires. Il constitue par conséquent le volet « rythmes scolaires » du Projet Educatif Local. Dans le cadre de ce PEDT, la ville propose des ateliers éducatifs gratuits une fois par semaine de 1h30 aux élèves scolarisés en élémentaire, ce qui ne représente pas moins de 900 ateliers. Ces ateliers sont adaptés à chaque projet de site qui constitue la déclinaison territoriale du PEDT à l'échelle de chaque groupe scolaire, définissant de fait un territoire de développement pertinent, au plus proche de l'élève.

Le projet de site a pour vocation d'articuler les objectifs du projet d'école, du projet éducatif municipal et les projets socio-éducatifs des partenaires.

EN SAVOIR PLUS : Strasbourg.eu – Les rythmes scolaires



[RETOUR](#)

PEDT de La Wantzenau

La Wantzenau est une commune de 5900 habitants. Elle compte 2 écoles maternelles et une école élémentaire qui regroupent 110 élèves pour les maternelles et 290 élèves pour l'élémentaire.

Les leviers du territoire pour la mise en oeuvre du PEDT

1. Une volonté politique de permettre à chaque enfant de la commune d'accéder à des parcours initiaux culturels et sportifs et de leur donner les mêmes chances,
2. Une collaboration entre les écoles, les services et les associations, avec la mise à disposition de moyens humains et matériels,
3. Une communication entre les services qui facilite le maillage et la connaissance des publics,
4. Des actions « passerelles » systématiques entre les différentes classes d'âges et structures : Présence dans l'Espace Jeunes à l'école (par le biais des NAP) et au Collège (mise en place d'ateliers),
5. Le dispositif des Nouvelles Activités Péri-éducatives permet la rencontre entre plusieurs acteurs :
 - Travail des passerelles enfance/jeunesse avec la participation (depuis le 4ème cycle) des structures périscolaires et de l'Espace Jeunes (depuis le 1er cycle).
 - Rencontre et échanges entre intervenants bénévoles et professionnels : création de passerelles d'activités au sein même des NAP (ex : autour du projet de jardin partagé).
 - Rencontre et échanges entre intervenants et acteurs locaux. (Ex : les ateliers bricolage proposés au 4ème cycle permettront de participer à la création des décors du spectacle de musique).
 - Renforcer et permettre les liens avec les écoles et les enseignants.
6. Un tissu associatif dense tant au niveau sportif que culturel.

EN SAVOIR PLUS : [La Wantzenau – NAP \(Nouvelles Activités Péri-éducatives\)](#)



[RETOUR](#)

PEDT de Mutzig

Mutzig est une commune de 5800 habitants. Elle compte une école maternelle de 60 élèves, une école primaire de 260 élèves et 2 écoles élémentaires de respectivement 260 et 190 élèves.

Cette commune a choisi d'étendre l'offre périscolaire déjà existante, pour proposer des activités qui s'articulent autour de différentes thématiques telles que l'initiation au théâtre, la musique, les activités créatives, l'environnement et la nature, le sport. Cependant, l'animation de ces activités est ouverte à des personnes extérieures au périscolaire et sont accompagnées par un animateur du périscolaire. Les groupes sont constitués par tranche d'âge et sont composés d'une douzaine d'enfants.

7 séances par trimestre sont prévues et peuvent durer de 1 heure à 1 heure trente selon l'activité proposée.

EN SAVOIR PLUS : [Ville de Mutzig – Temps d'activités péri-éducatives](#)



[RETOUR](#)

PEDT de Hilsenheim

Hilsenheim est une commune rurale de 2500 habitants. Elle compte une école maternelle de 110 élèves, une école élémentaire de 200 élèves ainsi que d'une maison d'Enfants à Caractère Social de 30 élèves.

Cette commune a fait le choix d'organiser la semaine scolaire selon le cadre proposé par le décret Hamon et ainsi libérer le vendredi après-midi pour y organiser des activités de loisirs, culturelles et sportives ainsi que des ateliers psycho-corporels.

L'ambition du PEDT

- Permettre à tous les enfants, en difficulté scolaire ou non, de pouvoir se réaliser, se valoriser ou se « revaloriser » en bénéficiant de temps quelque fois subis, quelque fois choisis, sans que ceux-ci ne s'opposent mais s'articulent et se complètent.
- Offrir un parcours cohérent de qualité en lien avec les projets d'école et le PEAC (projet d'éducation artistique et culturelle); leurs permettre de s'initier avec des professionnels à des activités auxquelles ils n'auraient pas pu avoir accès.
- Considérer l'enfant dans sa globalité et non seulement comme élève et ainsi articuler les temps scolaires, périscolaire et extrascolaire.

EN SAVOIR PLUS : [Marie de Hilsenheim – NA Nouvelles Activités Péri-éducatives](#)



[RETOUR](#)

PEDT d'Obernai

Obernai est une commune de 11000 habitants. Elle compte une école maternelle, une école élémentaire et 2 écoles primaires qui regroupent 400 élèves scolarisés en maternelle et 640 en élémentaire.

Cette commune a la particularité de proposer également des activités aux plus jeunes, à savoir les petites et moyennes sections. Ces activités sont prises en charge par les ATSEM qui proposent de réhabiliter la place du jouet à travers 3 activités : les jeux symboliques, les jeux d'imagination et de construction et les jeux à règles.

D'autres activités sont bien entendu proposées aux autres élèves scolarisés.

EN SAVOIR PLUS : [Les nouvelles activités péri-éducatives à Obernai](#)



[RETOUR](#)

PEDT de Souffelweyersheim

Commune péri-urbaine de 5500 habitants comportant 2 écoles maternelles comptant en tout 265 élèves et un groupe scolaire élémentaire réparti sur 2 sites distincts de près de 500 élèves en tout

Cette commune à dominante résidentielle située à proximité de Strasbourg offre à tous ses élèves, de 3 à 11 ans un large éventail d'activités. Celles-ci sont gratuites et se rajoutent au service d'accueil périscolaire. La volonté politique de la ville est de permettre à chaque enfant d'accéder à des parcours initiaux culturels et sportifs et de leur donner les mêmes chances.

EN SAVOIR PLUS : [Ville de Souffelweyersheim - NAP](#)



[RETOUR](#)

PEDT d'Alteckendorf

Alteckendorf est une commune rurale de 750 habitants. Elle compte une école primaire de 70 élèves.

Cette commune a fait le choix de proposer de nouvelles activités aux élèves de niveau élémentaire les lundis, mardis, et jeudis soirs et de réserver les vendredis soirs aux élèves de maternelle. Le PEDT s'appuie, comme c'est souvent le cas, sur la richesse du tissu associatif local, mais également sur la volonté unanime des élus de sensibiliser les enfants de la commune au patrimoine local et culturel (dialecte) afin de leur permettre d'être acteurs dans leur commune.

EN SAVOIR PLUS : [Commune d'Alteckendorf – Activités extra-scolaires](#)



[RETOUR](#)

PEDT de Weyersheim

Weyersheim est une commune de 3400 habitants. Elle compte une école maternelle de 130 élèves et une école élémentaire répartie sur 2 sites de 200 élèves en tout. La particularité de ce PEDT réside dans le fait que ce sont des parents d'élèves qui prennent en charge l'organisation et l'encadrement des activités dans le cadre d'une association qu'ils ont créée pour l'occasion : « l'école est finie ».

Cette association est composée de 9 membres. Les activités qu'elle propose se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredi soirs à raison d'une heure par activité et concernent aussi bien les élèves de la maternelle que les élèves de l'élémentaire.

EN SAVOIR PLUS : [Association « L'école est finie »](#)



[RETOUR](#)

PEDT de Romanswiller

Commune rurale de 1200 habitants avec une école élémentaire de 70 élèves environ. Les élèves de maternelle ne sont pas concernés pour l'instant.

Cette commune dispose déjà d'un accueil périscolaire, mais souhaite étendre l'offre des activités à tous les enfants fréquentant l'école élémentaire, puis plus tard, aux élèves de l'école maternelle. Grâce au concours des associations locales et de nombreux volontaires, plusieurs activités sont proposées couvrant un large éventail de domaines : l'art, les langues, la nature et l'environnement, le jeu, le sport.

EN SAVOIR PLUS

La majorité des activités a pour objectif la réalisation d'un projet trimestriel (fête des Aînés par ex.). Les enfants peuvent présenter un chant, réciter une comptine en anglais, réaliser des décorations de table pour la fête, présenter un poster concernant les animaux et plantes découverts lors des activités, proposer des petits gâteaux, etc.

Activités musicales : Eveil musical avec découverte des instruments et chant chorale

Activités linguistiques : Anglais, club lecture, atelier d'écriture

Activités pratiques et artistiques : Bricolage, cuisine, peinture, dessin

Nature et environnement : Découverte de la permaculture, des animaux, des plantes

Jeux : Jeux de société, jeux de logique

Activités sportives : Des séances ponctuelles d'initiation seront proposées au cours de l'année : football, kung fu, judo, basket, handball, danse

Les NAP fonctionnent sur des séances d'une heure proposées le lundi et le jeudi de 16h00 à 17h00 et une séance le mercredi de 14h00 à 15h00

Etant donnée le nombre d'enfants intéressés, deux groupes par journée de NAP sont à prévoir.

Les activités régulières : éveil musical, anglais, activités culturelles, et activités pratiques sont suivies par cycle trimestriel, l'objectif étant la réalisation d'un projet en commun en fin de trimestre.

En parallèle, les activités ponctuelles sont définies selon un calendrier permettant également une rotation après chaque trimestre. Cette alternance permet aux enfants de découvrir plusieurs activités durant l'année, tout en permettant la concrétisation d'un projet collaboratif.



[RETOUR](#)

Eschau est une commune qui se situe à la périphérie de Strasbourg et compte 4400 habitants environ. 3 écoles, 2 maternelles et une élémentaire accueillent en tout 650 élèves. Un pôle bilingue existe depuis une dizaine d'années et est organisé en intercommunalité avec la commune de PLOBSHEIM.

Présentation résumée du PEDT

La commune de taille moyenne n'est pas intégrée dans une communauté de communes au sens du périmètre des activités scolaires et périscolaires, mais fait partie de l'Euro Métropole de STRASBOURG.

Un Accueil de Loisirs sans Hébergement – ALSH- existe, mais les activités périscolaires mises en place dans le cadre du PEDT ne sont pas mises en œuvre dans ce cadre.

La commune a choisi le mercredi matin comme 5ème matinée et les trois nouvelles heures de périscolaire (Nouvelles activités périscolaires – NAP) ont lieu après 15h, à raison de trois fois une heure en élémentaire et quatre fois 45 minutes en maternelle.

La commune a mobilisé ses agents, des associations locales, des bénévoles et recruté du personnel complémentaire.

EN SAVOIR PLUS

Priorités éducatives du PEDT

Objectifs éducatifs généraux du PEDT partagés par les partenaires :

Les objectifs du PEDT reposent sur la volonté de créer une complémentarité et une cohérence entre les différentes instances éducatives et de socialisation de l'enfant (parents/écoles/collectivité). L'objectif des NAP est qu'elles contribuent à la construction de l'identité de l'enfant.

Les objectifs du PEDT sont multiples :

- **Découvrir des activités nouvelles** et peu connues et **développer la curiosité, la créativité, et l'imaginaire** des enfants. Light painting, Kirigami, photo & vidéo et Bandes Dessinées par exemple.
- **Développer les apprentissages techniques et le plaisir du travail manuel** par exemple au travers des activités sciences, modelage, maquettes, cuisine, informatique.
- **Développer la coopération entre enfants : écoute, respect, règles du vivre ensemble (savoirs-être)** au travers d'activités sportives collectives ou de jeux coopératifs (jeux de société par ex.) ou de réalisation d'une fresque collective (street'Art, Pop'art, par ex.) ou encore au travers d'activités éducatives telles que : Les petits citoyens, par ex. ou la prévention routière, la protection civile.
- **Développer des expressions artistiques** (chorale, musique, par exemple)
- **Découvrir d'autres cultures** : activités culturelles ou linguistiques, telles que culture espagnole, culture africaine, anglais, alsacien, par exemple.
- **Découvrir l'école autrement** : sortir des salles de classes, utiliser les espaces, découvrir et s'appropriier l'environnement, mieux le connaître. Etablir des relations avec des adultes différents des temps scolaires.

Cet objectif permet à certains enfants, rencontrant parfois des difficultés dans leur parcours scolaire, d'avoir une autre vision de l'école et de prendre du plaisir et de l'intérêt pour les activités et gagner en confiance.

Les types d'activités tiennent compte de l'âge de l'enfant et du cycle (cycle 1, 2 ou 3). Pour les plus jeunes enfants (écoles maternelles) le PEDT prend en compte les temps de calme dont ils ont besoin.

Les activités sont organisées sur le trimestre (voir point 4 qui suit) et permettent ainsi à l'enfant de progresser à son rythme. C'est l'intervenant qui s'adapte au rythme de l'enfant.

Les axes des projets d'école sont pris en compte par le PEDT au travers des réunions de pilotage qui permettent d'orienter certaines activités NAP pour correspondre aux projets d'école de chaque établissement.

Pour l'atteinte des objectifs du PEDT, il est essentiel de s'appuyer sur un partenariat entre les enseignants et l'équipe d'animation des NAP pour permettre un fonctionnement dans les meilleures conditions. De même, au regard des objectifs pédagogiques des activités, la qualité de l'encadrement et la qualification des intervenants est essentielle.

Par exemple, dans le cadre de l'articulation du temps scolaire avec celui des NAP, les enseignants participent à la transmission des informations (les enseignants disposent pour leur classe respective de la liste des enfants inscrits aux NAP et rappellent les consignes aux enfants et comment s'orienter à la fin du temps scolaire).



[RETOUR](#)

PEDT du SIVU UFFRIED

Le périmètre concerné par le PEDT est celui du regroupement scolaire intercommunal géré par le SIVU de l'UFFRIED qui compte 4 communes. 380 enfants sont concernés par le PEDT, dont 240 en école élémentaire et 120 enfants en école maternelle (entre 3 et 5 ans).

Malgré les contraintes qu'impose un regroupement scolaire (sites multiples), le SIVU, qui gère également un accueil périscolaire, est en mesure de proposer des activités centrées sur 4 axes principaux :

- Axe 1 : langue française et culture
- Axe 2 : citoyenneté et environnement
- Axe 3 : attitudes - développement de la motricité – activités sportives
- Axe 4 : connaissance du contexte local

Il s'appuie pour cela sur :

- Le projet d'école
- Le projet du périscolaire
- Le projet de la Médiathèque
- Les projets des associations sportives et des écoles de musique.

Présentation des activités mises en place en 2014/2015

Activité 1 : le conte

Public visé :	Enfants de l'école maternelle et CP
Intervenant :	Médiathèque de Roeschwoog
Lieu :	Médiathèque
Axe visé :	Axe 1 – langue française et culture
Objectif :	Favoriser le rapport au livre
Description :	<p><u>Objectifs :</u> Développer l'imagination des petits grâce à la lecture et aux livres. Confronter leur vision de l'histoire avec celles de leurs camarades. Encourager la créativité. Découvrir différentes techniques d'illustration. Faire découvrir chaque séquence de l'année une nouvelle région du monde.</p> <p><u>Déroulement des séances :</u> 15 minutes les enfants écoutent une histoire pour se calmer après le trajet / 15 minutes découverte du sujet du jour / 30 minutes illustration.</p> <p>Les enfants reçoivent en début de séquence un livret avec sur chaque page de gauche le texte d'une histoire. A droite la page reste vierge pour laisser les enfants dessiner ce qui est conté. Chaque semaine les enfants découvrent un nouveau passage de l'histoire et l'illustrent. Une semaine avec des crayons gras, la suivante avec des crayons de couleurs, la suivante avec de la peinture à l'eau etc.... A la fin de la séquence, ils repartent avec leur livret dont l'histoire est illustrée de A à Z.</p>
Calendrier	Proposition de mise en place sur toutes les périodes de l'année

Activité 2 : création d'un journal

Public visé :	Enfants de l'école élémentaire (CE1 au CM2)
Intervenant :	Médiathèque de Roeschwoog
Lieu :	Médiathèque
Axe visé :	Axe 1 – langue française et culture
Objectif :	Ouverture culturelle en français
Description :	<p>Les 7 séances par module ont pour objectif de créer un journal à travers les différentes étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> - un journal, c'est quoi ? - vocabulaire du journal - charte du journaliste - conférence de rédaction - recherches

	<ul style="list-style-type: none"> - plan d'un article - rédaction d'une rubrique « coup de cœur des enfants » - impression des journaux <p>Le thème sera différent à chaque période</p>
Calendrier :	Mise en place d'un module sur chaque période
Activité 3 : éveil musical	
Public visé :	Enfants de l'école maternelle
Intervenant :	Professeur de l'école de musique de l'harmonie Bord du Rhin de Roeschwoog
Lieu :	Ecole élémentaire André Weckmann
Axe visé :	Axe 1 : langue française et culture
Objectif :	Ouverture artistique
Description :	Découvertes des sons et des rythmes Découverte et fabrication d'instruments Préparation d'un spectacle musical
Calendrier :	Proposition de mise en place sur toutes les périodes de l'année



[RETOUR](#)

PEDT du SIVOM ACKERLAND

Sivom de 3 communes rurales regroupant 2200 habitants et comptant environ 250 élèves en tout.

La particularité de ce PEDT réside dans le mode de fonctionnement des NAP. En effet, les 3 communes concernées, en concertation avec les écoles et les parents d'élèves, ont choisi de libérer des après-midis différents selon les communes afin de faciliter l'organisation des NAP et proposer 2 activités par après-midi libéré et fonctionnant en parallèle (1 heure par activité sur les 2h30 ainsi libérées).

EN SAVOIR PLUS

Les 3 communes concernées ont choisi de libérer des après-midis différents selon les communes afin de faciliter l'organisation des NAP et proposer plusieurs activités par après-midi libéré et fonctionnant en parallèle (1 heure par activité sur les 2h30 ainsi libérées). Le décalage des horaires de chaque école prend en compte le transport des élèves.

Organisation scolaire de la semaine

		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Hurtigheim maternelle	matin	8h00	8h00	8h00	8h00	8h00
		11h30	11h30	11h30	11h30	11h30
	Après- midi	13h50	NAP	13h50	13h50	13h50
		16h00		16h00	16h00	16h00
Quatzenheim Ecole mairie	matin	8h05	8h05	8h05	8h05	8h05
		11h35	11h35	11h35	11h35	11h35
	Après- midi	13h55	NAP	13h55	13h55	13h55
		16h05		16h05	16h05	16h05
Quatzenheim Rue de l'Ecole	matin	8h10	8h10	8h10	8h10	8h10
		11h40	11h40	11h40	11h40	11h40
	Après- midi	14h00	NAP	14h00	14h00	14h00
		16h10		16h10	16h10	16h10
Furdenheim élémentaire	matin	8h15	8h15	8h15	8h15	8h15
		11h45	11h45	11h45	11h45	11h45
	Après- midi	14h05	14h05	14h05	NAP	14h05
		16h15	16h15	16h15		16h15
Furdenheim maternelle	matin	8h20	8h20	8h20	8h20	8h20
		11h50	11h50	11h50	11h50	11h50
	Après- midi	14h10	14h10	14h10	NAP	14h10
		16h20	16h20	16h20		16h20

Organisation des NAP

	mardi	jeudi
Hurtigheim maternelle		Art du cirque graphisme
Quatzenheim Ecole mairie		Initiation à l'anglais petit reporter initiation au sport plaisir de lire art du cirque

	Quatzenheim Rue de l'École		Initiation à l'anglais petit reporter initiation au sport plaisir de lire art du cirque
	Furdenheim élémentaire	Initiation à l'anglais petit reporter initiation au sport plaisir de lire art du cirque	
	Furdenheim maternelle	Art du cirque motricité	

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT

Les communes membres du SIVOM Ackerland ont choisi d'avoir recours à un effectif de personnel conséquent et qualifié : il est mis à disposition par le périscolaire, par les associations sportives et culturelles locales, complété par des partenariats avec Alphabet Road (qui propose en anglais des intervenants natifs) ou encore Activsport et Génération Cirque (les arts du cirque constitueront une nouvelle activité à la rentrée quasi généralisée) ; enfin le SIVOM Ackerland a la chance de pouvoir compter sur de fidèles bénévoles, souvent des parents d'élèves très impliqués, mais aussi des élus qui ont la volonté de s'investir.

D'un point de vue logistique, les communes mettent à disposition l'ensemble des locaux des écoles qui est complété par la mise à disposition de certains espaces périscolaires, de salles de sport, de foyers...

En ce qui concerne le matériel pédagogique, les acquisitions du SIVOM ont principalement consisté en du matériel sportif qui pourra ensuite être mis à disposition des écoles, des petites fournitures de papeterie etc.

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires

La collectivité et l'ensemble des intervenants auxquels elle a recours souhaitent avant tout permettre aux enfants de découvrir des activités à valeur ajoutée. Celle-ci s'apprécie selon l'ouverture au monde qui peut être offerte aux enfants, l'enrichissement de leur culture générale, la bonne connaissance de la richesse de leur territoire, le tout dans le respect de soi et des autres.

Éléments prévus dans le bilan/évaluation du projet

Périodicité : le bilan devrait se faire en deux phases : dès le mois de novembre, un premier bilan en matière organisationnelle sera réalisé et au printemps, au moment de la préparation de l'année scolaire suivante, le bilan portera davantage sur le fond des activités et la charge financière qu'elles impliquent.

Indicateurs retenus répondant aux objectifs visés :

Indicateurs quantitatifs : nombre de participants une fois la tarification mise en œuvre, suivi du reste à charge de la collectivité une fois le fonds de soutien et la participation des familles déduits pour veiller à une bonne maîtrise des coûts.

Indicateurs qualitatifs : retours des familles et des enfants via les représentants des parents au sein du comité de pilotage voire une enquête généralisée auprès des familles, différents rendus des activités (cahier en anglais, réalisations...).



Altorf est une commune rurale de 1200 habitants. Elle compte une école primaire de 110 Cette commune a confié l'organisation des NAP à une structure associative l'O.P.A.L. (Organisation Populaire des Activités de Loisirs)

Les NAP ont été organisées par l'équipe de l'OPAL suite à la demande de la Commune, avec son soutien.

Ces NAP ou Nouvelles Activités Périscolaires ont été proposées sous la forme de clubs thématiques aux enfants. Elles ont pour but de faire découvrir aux enfants de manière ludique, des connaissances ou des activités physiques qu'ils n'ont pas le temps d'expérimenter, qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils n'ont encore jamais pratiquées. Chaque enfant scolarisé à l'école d'Altorf peut s'inscrire à 1 club organisé en cycle de 6 à 7 séances NAP, de vacances scolaires à vacances scolaires.

EN SAVOIR PLUS

Les clubs ont été proposés les lundis et les jeudis de 15h30 à 16h30 à partir d'un programme qui inclut clubs de découverte scientifique, d'expression picturale, scénique, et alsaciennes . Les enfants et les parents choisissent et s'inscrivent à un cycle accessible par tranche d'âge.

Voici un tableau des inscriptions par cycles :

N° Cycles	Thématiques
1	Patrimoine local & dialecte
	Faune et flore
2	Jeux
	Experimentation scientifique
	Dessin
3	Meteo
	Cuisine (3 -6 ans)
	Magie
4	Expression Corporelle
	Decouverte Scientifique
	Cuisine (3-6ans)
	Dessin
5	Initiation au sport (pétanque, parcours sportif)
	Jardinage

INTENTIONS EDUCATIVES GENERALES ET ORGANISATION

Le projet éducatif territorial : un cadre d'action cohérent pour 3 ans et dont les axes sont :

- l'épanouissement des enfants sur tous leurs temps de vie (scolaire, périscolaire, extrascolaire),
- la réussite scolaire et éducative,
- l'égalité des chances dans l'accès aux activités de découvertes sportives, artistiques, socioculturelles
- l'accès à l'autonomie et à l'engagement citoyen.

AXES EDUCATIFS

Constat du territoire	Objectifs Educatifs socle commun	Résultats attendus	Type d'activité NAP	Les acteurs	Indicateurs
Besoin d'échange entre acteurs des espaces de vie commune	1. apprendre à devenir acteur des espaces communs 2. développer la passerelle école - ACEM	Respecter les règles de vie des locaux / Agir en tant que futur citoyen/Favoriser l'échange entre les encadrants et les enfants	club jeux de coopérations : établir la charte de vie des locaux	<ul style="list-style-type: none"> Opal Associations locales sportives (club de pétanque, club d'échec, Bibliothèque Ecole 	quantitatif : nombre de manquement aux règlements divers / qualitatif : bon déroulement de l'activité
Difficultés à respecter l'écocitoyenneté	apprendre à devenir un ecocitoyen	Respecter la propreté des cours/ respecter la propreté des abords extérieurs, s'engager, embellir le cadre de vie de manière écologique	club Eco citoyen : établir des affichages ludiques et du mobilier pratique pour inciter à l'écocitoyenneté :embellir les locaux et l'environnement proche	<ul style="list-style-type: none"> Opal Associations locales sportives (club de pétanque, club d'échec) Bibliothèque Ecole 	quantitatif : visualiser une progression de la propreté par des relevés / qualitatif : observer le comportement Eco citoyen de chacun
Besoin de collaboration, trop d'individualisme, stigmatisation des élèves/enfants en difficultés d'apprentissage...	développer la coopération, la solidarité	respecter l'autre/ connaître l'autre/aider l'autre/ favoriser la socialisation	club jeux de coopérations : établir des projets d'activités communes et sur une longue durée Temps de soutien scolaire individualisé selon les difficultés relevées par l'instituteur (Réservé à tous ceux qui en ont besoin)	<ul style="list-style-type: none"> Opal Associations locales sportives (club de pétanque, club d'échec) Bibliothèque Ecole 	quantitatif : nombre de situation d'entraide/ qualitatif : intérêt des enfants pour l'activité

Besoin d'imaginaire	développer la création, l'imaginaire	réaliser un monde imaginaire/favoriser la créativité/	club à thématique artistique : dessin, théâtre/ établir des activités liées au monde imaginaire	<ul style="list-style-type: none"> • Opal • Associations locales sportives (club de pétanques, club d'échecs, • Bibliothèque • Ecole 	quantitatif: nombre succès de l'activité/ qualitatif: attrait a l'imaginaire, projet réalisé et type de création
----------------------------	--------------------------------------	---	---	--	---

DOMAINES D'ACTIVITES ET FONCTIONNEMENT DES ACTIVITES NOUVELLEMENT CREEES

Types d'accueil & cadre	Formats d'activités	Locaux	Ressources humaines
<p>Temps de détente : 15h30 – 16h</p> <p>NAP : « Cycle d'activités éducatives » les lundis & jeudis de 16h00 à 17h00</p> <p>Cadre ACEM par extension du temps périscolaire.</p>	<p>Déroulement en 2 temps :</p> <p>Temps de détente :</p> <p>Les -6 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ contes, lectures, « temps paresse » ○ jeux libres, jeux d'expression ○ espace de jeux symboliques & imaginaires <p>Les +6 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ atelier autour du livre, « temps paresse » ○ espace permanent et jeux symbolique ○ réalisation des travaux personnels pour ceux qui le souhaitent ○ jeux de « défoulement » <p>60 minutes d'activités intégrées dans une progression éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ projet d'animation « météo » ○ projet d'animation dialecte/ journalisme ○ ... 	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les salles de l'accueil périscolaire • Tous les espaces spécifiques aux activités 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 animateurs dont 1 formé à l'accueil des enfants de moins de 6 ans. • Respect des conditions d'accueil définies par le code de l'action sociale et des familles art. R 227 – 1 à 30 et décret du 9/02/2007 sur les qualifications. • Intégration de ressources complémentaires (bibliothécaire, bénévoles associatifs, intervenant extérieur)

Les domaines d'activités éducatives sont orientés principalement vers les pratiques sportives, artistiques et culturelles. Ils seront définis plus précisément par le comité de pilotage pour offrir un parcours de découverte multi-activités de qualité, tout en gardant à l'esprit la notion de respect du besoin de l'enfant, notamment sur la question de la volonté de liberté, de lâcher prise. De plus il semble important de pouvoir continuer la démarche entreprise par l'accueil périscolaire dans l'accompagnement du parent dans sa condition de parent, par la mise en œuvre de temps d'échanges conviviaux.

EVALUATION GLOBALE

Evaluation		Critères	Exemples d'indicateurs qualitatifs ou quantitatifs
Evaluation des effets	Sur le public ciblé	<ul style="list-style-type: none"> - Comportement, épanouissement - La motivation, l'attention, la mémoire - L'autonomie, la responsabilité - La fatigue, le sommeil, l'agitation - Les « acquisitions », la réussite scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Concentration <ul style="list-style-type: none"> o la mesure du temps o la qualité de production - La fatigue de l'enseignant, de l'animateur, de l'enfant - L'absentéisme - Les projets, productions - Les connaissances minimum /âge ...
	Socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le partenariat, la coopération - Sur la vie associative, sociale, citoyenne - Sur la vie familiale - Sur le développement d'offre d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> - Types de relation et nombre de contractualisation - Projet commun - Création d'associations – Augmentation des membres – Nombre et dynamisme des bénévoles - Qualification des intervenants - Nombre d'activités - Diversification - Création d'emploi - Adaptation à l'emploi - Sous-emploi
Evaluation des conditions de mise en œuvre	Conduite de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions de mise en place du projet - Bilan par cycle proposé par les intervenants - Suivi du projet - Evaluation du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de présent – Qualité - Nombre de réunion - Groupes de travail - Actions aboutis – en cours - Freins – Aides ...
	Budgétisation	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des coûts et des modalités de financement 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapté au public - Surcoûts - Partenariat financier adéquat...
	Opinion des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Opinions : <ul style="list-style-type: none"> o des enfants o des parents o des enseignants o des intervenants o des élus o des animateurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Indice de satisfaction - Indice de mécontentement - Connaissance du projet ...



Des préconisations et des outils pour une meilleure articulation entre les temps scolaires et périscolaires

Comment assurer la sécurité et la surveillance des enfants dans les temps de transition ?

« L'articulation entre le temps scolaire, la restauration et les moments où l'enfant est pris en charge dans le cadre d'accueils périscolaires doit être travaillée avec tous les acteurs concernés de manière à favoriser le bien-être des enfants et constituer une continuité éducative. » Programme Ecole maternelle 2015

1. DEBUT DU TEMPS SCOLAIRE

Ce moment de transition correspond au temps d'accueil, 10 mn avant le début de la classe, quels que soient les horaires de l'école pour chaque demi-journée.

Les élèves sont accompagnés par les familles	Les élèves sont gardés par une structure périscolaire	Les élèves se présentent seuls au portail de l'école	En cas d'absence de l'élève
En écoles maternelle et élémentaire : Les parents sont responsables de la sécurité de l'enfant jusqu'à son entrée dans l'établissement.	La collectivité locale est responsable de l'enfant jusqu'à son entrée dans l'établissement.	Les parents sont responsables de la sécurité de l'enfant jusqu'à son entrée dans l'établissement.	Les parents ont le devoir d'informer le directeur de l'école et, au besoin, la commune, si l'enfant est inscrit aux NAP.

2. FIN DU TEMPS SCOLAIRE

Les élèves retournent en famille	Les élèves vont au périscolaire (NAP, cantine, ...)	Les élèves vont en APC
Les élèves de l'école maternelle sont remis directement aux parents ou aux personnes nommément désignées par eux par écrit, et présentées au directeur ou à l'enseignant. En élémentaire, la classe est conduite aux limites de l'enceinte de l'école, à la fin du temps scolaire sous la surveillance de l'enseignant.	Afin de faciliter la transition entre les temps scolaires et périscolaires, les modalités d'articulation doivent être formalisées en concertation avec les différents acteurs, coordonnateurs et/ou intervenants. Les parents sont informés des modalités d'organisation. L'enseignant remet les élèves au responsable des activités périscolaires à un endroit défini (en classe, lieu de regroupement dans l'école, ...).	Les élèves concernés par l'APC restent sous la surveillance de l'école, organisée par le directeur, qui a désigné l'enseignant, le lieu et le temps de surveillance de ces élèves tant qu'ils ne sont pas pris en charge par l'enseignant chargé d'eux en APC. A la fin du temps d'APC, fin du temps scolaire pour ces élèves, les modalités de remise, au périscolaire ou à la famille se font sur le lieu de l'APC.

■ Préconisations

D'une manière générale :

● L'école prévoit de :

- Equiper dans la journée, les enfants les plus petits, d'un bracelet ou d'un badge avec la couleur ou le nom de l'atelier choisi.
- Instaurer un tableau d'affichage pour que les animateurs, les enseignants puissent avoir des informations à jour (enseignants, élèves absents, lieux occupés, ...).
- Mettre en place, si besoin, un trombinoscope pour repérer plus facilement les personnes.
- Communiquer l'organisation des APC aux municipalités ou aux associations qui gèrent le périscolaire.
- Faire sortir les élèves à l'heure en fin de demi-journée de classe.
- Eviter que les moments de transition entre le temps scolaire et périscolaire empiètent trop lourdement le temps dédié aux NAP.

● L'organisateur des activités périscolaires prévoit de :

- Faire compléter une fiche de renseignements par les parents, comprenant notamment : les noms et coordonnées des personnes autorisées à reprendre l'enfant, les coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence, les renseignements sanitaires particuliers ... Le cas échéant, les parents informeront les intervenants des problèmes de santé éventuels et des Projets d'Accueil Individualisé ou Projets Personnalisés de Scolarisation mis en place sur le temps scolaire.
- Vérifier que les enfants qui participent aux NAP sont assurés.
- Contracter une assurance couvrant les activités et les intervenants.

CPD 67

● L'école et la municipalité prévoient de :

- Organiser des réunions de concertation rassemblant les enseignants, les organisateurs des NAP et des activités périscolaires pour harmoniser les modalités d'organisation des NAP, la sécurisation des temps de transition et définir les règles de fonctionnement stables selon les temps, les lieux et les personnes.
- Formaliser les décisions prises pour une meilleure connaissance des rôles et des missions de chaque responsable et adulte concernés et une utilisation appropriée des locaux partagés : convention, charte, site de l'école, de la municipalité, ...)

■ Textes officiels

[Circulaire n°99 – 136 du 21 septembre 1999](#)
[\(BO HS N°7 du 23/09/1999\)](#)

■ Autres ressources

[Eduscol – Nouveaux rythmes scolaires à l'école maternelle](#)

Site départemental [Rythmes scolaires – CPD67](#)

[exemple de convention entre municipalité et intervenant](#)

[exemple de règlement intérieur spécifique à l'organisation de NAP](#)

[Pour une approche globale du temps de l'enfant - guide pratique pour le directeur et l'équipe d'école](#)

Rythmes scolaires – Pour une approche globale du temps de l'enfant

Guide pratique pour le directeur et l'équipe d'école

Ce guide pratique détaille les actions à anticiper tout au long de l'année pour engager une approche concertée et partagée, avec tous les acteurs concernés, dans la mise en œuvre du projet éducatif cohérent pour l'enfant.

<p>Principes généraux pour une bonne gestion relationnelle entre les différents partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Agir avec souplesse et entretenir un dialogue constructif. ■ Prévoir des réajustements ; anticiper les évolutions possibles. ■ Consigner régulièrement les constats, les remarques et en informer le conseil des maîtres. ■ Veiller à une communication explicite et régulière avec tous les partenaires.
--	--

Au cours du troisième trimestre

Pour être en mesure d'anticiper la meilleure articulation entre le temps scolaire et périscolaire : rythmes de la journée de l'enfant, équilibre du service des adultes, plannings d'occupation des locaux.

Pour le directeur d'école	Pour l'équipe enseignante	Pour la mairie / structure organisatrice des NAP
<p>Gestion du temps de l'enfant et des adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Prendre en compte l'organisation de dispositifs particuliers selon les classes : <ul style="list-style-type: none"> - les dispositifs spécifiques aux TPS et PS dès le lever de sieste pendant que les MS ou GS sont en récréation ; - les décloisonnements, échanges de services, intervention RASED, intégration Ulis-école, dispositif Maître plus. ■ Etre informé des changements dans l'organisation du service des ATSEM et veiller à harmoniser leur service dans les classes, pendant les temps éducatifs, les récréations, les temps de transition en début et fin de demi-journée et durant les NAP, le cas échéant. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ En fonction des décisions prises en conseil des maîtres : <p>Elaborer, concevoir l'emploi du temps de la classe en précisant les espaces que l'on souhaite occuper : cour, salle d'activités motrices, gymnase, BCD, salle informatique, salle multi-activités, espaces extérieurs aménagés (jardin, espace d'exploration-expérimentation, ...).</p> 	<p>Organisation matérielle</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réunir le comité de pilotage (bilan et perspectives). ■ Elaborer la trame des interventions possibles. ■ Planifier les lieux et les salles. ■ Contacter les intervenants (professionnels, bénévoles, associations). ■ Préparer les conventions d'interventions. ■ Prévoir les modalités de fonctionnement en cas d'absence d'un intervenant.

Pour le directeur d'école	Pour l'équipe enseignante	Pour la mairie / structure organisatrice des NAP
<ul style="list-style-type: none"> ■ Réfléchir à la place des récréations et en mesurer les impacts sur les services ; prévoir les plannings de surveillance. ■ Prévoir la synchronisation des plannings enseignants/ATSEM/ intervenant. ■ En conseil des maîtres, partager les points de vigilance pour établir un emploi du temps en cohérence avec les rythmes de l'enfant et les contraintes matérielles et collectives. ■ Vérifier les plannings d'occupation des salles et espaces aménagés. ■ Prévoir des temps de concertation centrés sur les mois de juin et septembre pour réajuster le dispositif avec les partenaires. 		

Avant la rentrée		
<p><i>Pour être en mesure de proposer un fonctionnement cohérent et harmonieux sur temps scolaire et périscolaire et d'en informer les familles. Pour être en mesure de répondre aux questionnements des parents.</i></p>		
Pour le directeur d'école	Pour l'équipe enseignante	Pour la mairie / structure organisatrice des NAP
<p>Gestion de l'assiduité</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ En référence au règlement intérieur : prévoir des bulletins pour que les parents justifient les absences dans les règles et dans tous les cas avertir l'école avant 10h. ■ S'assurer que l'absence de l'élève est également signalée auprès du périscolaire (sur le bulletin et/ou dans l'échange avec les parents). 	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Informer les familles de la pertinence de l'inscription aux NAP pour respecter les besoins de leur enfant. <p>Organisation pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Connaître les activités proposées dans le cadre des NAP. ■ Connaître les animateurs qui gèrent les NAP. 	<p>Inscription</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Prévoir les modalités d'inscription des élèves et de communication aux parents. <p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Connaître les animateurs qui gèrent les NAP et les activités proposées. ■ Préciser le lieu où les parents recherchent leur(s) enfant(s) à la fin des NAP.

Pour le directeur d'école	Pour l'équipe enseignante	Pour la mairie / structure organisatrice des NAP
<ul style="list-style-type: none"> ■ Bien afficher les horaires de l'école ainsi que les consignes de circulation, en particulier pour les moments de transition entre le temps scolaire et périscolaire. ■ Prévoir l'articulation des APC/TAP : veiller à ce que chaque élève puisse bénéficier des différentes modalités d'APC et profiter des deux types d'activités APC/NAP au cours de sa semaine de classe (priorité à l'APC). <p>Concertation</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organiser un temps de rencontre entre l'équipe d'école et l'équipe d'animation des NAP afin d'assurer une meilleure cohérence entre les activités scolaires et périscolaires aussi bien sur le plan matériel que pédagogique. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prévoir la fin des activités des ATSEM dans les classes (10 minutes avant) pour qu'elles assurent la transition des élèves sur le temps périscolaire, le cas échéant. ■ Réfléchir à la pertinence du maintien de la récréation l'après-midi et pour quels élèves - cas des TPS/PS qui sortent de la sieste, des élèves de cycle 3. ■ Prendre en compte la fluctuation des plages de vigilance des élèves dans l'emploi du temps de la journée et de la semaine pour programmer les activités pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - en fin de journée scolaire, - durant les périodes de désynchronisation autour de la coupure du week-end, lundi matin et vendredi après-midi. ■ Veiller à assurer la continuité des apprentissages sur les 5 matinées, les 9 demi-journées. ■ Prévoir un moment de repos ou des activités calmes dans des espaces aménagés pour certains élèves de MS (éventuellement retourner à la sieste en début d'année pour un enfant en exprimant le besoin) ; dans la classe, proposer des activités ressourçantes en début d'après-midi. ■ Prévoir la sieste dès que possible après la sortie du restaurant scolaire et penser la transition de responsabilités sur les temps périscolaire/scolaire. 	<p>Organisation matérielle</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Prévoir un protocole de remise des élèves après le temps scolaire. ■ Prévoir la répartition des élèves sur les temps périscolaires et en informer l'école. ■ Afficher les activités proposées au TAP et les modalités dans un endroit de l'école visibles par tous parents et enseignants. ■ Rédiger un règlement intérieur spécifique aux NAP, en cohérence avec le règlement intérieur des écoles : <ul style="list-style-type: none"> - comportements, respect du matériel et des locaux - afficher les règles de vie des lieux de l'école ouverts au TAP. ■ Définir les transitions TAP/temps périscolaire - Anticiper et définir le temps de goûter. ■ Prévoir un trombinoscope pour que les élèves identifient tous les acteurs de l'école. ■ Prévoir la sieste dès que possible après la sortie du restaurant scolaire et penser le transfert de responsabilités sur les temps périscolaire/scolaire. ■ Prévoir un endroit précis où afficher les travaux réalisés durant les NAP.

Pour le directeur d'école	Pour l'équipe enseignante	Pour la mairie / structure organisatrice des NAP
	<p>Organisation matérielle</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Connaître les modalités de passation entre le temps scolaire et périscolaire. ■ Etre informé des lieux d'accueil des parents à la fin des NAP. ■ S'entendre au sein de l'équipe d'école et avec les intervenants sur les modalités de partage de matériel, le cas échéant. ■ Prévoir un trombinoscope pour que les élèves identifient tous les acteurs intervenant dans l'école. 	

A la rentrée

Pour être en mesure de diffuser l'organisation des différents temps de l'enfant aux familles et aux acteurs concernés.

Pour le directeur d'école	Pour l'équipe enseignante	Pour la mairie / structure organisatrice des NAP
<p>Gestion de la communication des informations</p> <p>Pour présenter la nouvelle organisation du temps de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Repenser le contenu de la note de rentrée à destination des familles. ■ Harmoniser les contenus des réunions d'informations de parents dans chaque classe. ■ Associer les responsables des services périscolaires à un conseil des maîtres pour harmoniser les règles, aborder les contenus et le calendrier des NAP, ... 	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Elaborer un emploi du temps d'une semaine-type sur temps scolaire-périscolaire et le présenter aux élèves. <p>Organisation pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Lors de la réunion de rentrée, présenter la nouvelle organisation du temps de l'enfant (moments des APC, des NAP, ...) ■ Présenter le trombinoscope des adultes des écoles aux élèves. 	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Transmettre aux écoles le trombinoscope pour que les élèves identifient les intervenants des NAP. ■ Proposer aux familles une réunion de rentrée pour présenter les NAP et les intervenants. ■ Intégrer dans le comité de pilotage les directeurs d'école et les représentants de parents d'élèves.

Pour le directeur d'école	Pour l'équipe enseignante	Pour la mairie / structure organisatrice des NAP
	<p>Organisation matérielle</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Connaître la liste des élèves fréquentant les NAP. ■ Avoir dans les classes le trombinoscope accessible. ■ Soigner les affichages pour rendre explicite le fonctionnement du lieu : afficher l'emploi du temps enseignant-ATSEM par ex., un emploi du temps d'une semaine-type sur temps scolaire-périscolaire ; construire et afficher les règles de vie de la classe. 	

En cours d'année

Pour être en mesure de réguler les organisations mise en place.

Pour le directeur d'école	Pour l'équipe enseignante	Pour la mairie / structure organisatrice des NAP
<p>Suivi du projet global</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Au premier conseil d'école de l'année : prévoir un point à l'ordre du jour pour aborder la nouvelle organisation du temps de l'enfant. ■ En cas de nécessité, rencontrer les différents intervenants pour faire le point et revoir l'organisation. 	<p>Organisation pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Continuer à veiller au déroulement harmonieux des différentes activités de la journée, en particulier pour les plus petits. 	<p>Organisation matérielle</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre à jour le trombinoscope pour que les élèves identifient les nouveaux intervenants. <p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Informer les familles et l'équipe d'école des éventuelles modifications ponctuelles dans l'organisation des NAP. ■ Réunir le comité de pilotage pour prendre en compte les remarques échangées lors des conseils de maîtres et conseils d'école. <p>Organisation matérielle</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Activer les modalités de fonctionnement en cas d'absence d'un intervenant.



Suivre l'actualité des nouveaux rythmes au niveau national : <http://www.education.gouv.fr/pid29074/rythmes-scolaires.html>

Suivre l'actualité des rythmes au niveau départemental : http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/actions/?page_id=2



Les membres du groupe départemental CPC 67 Rythmes Scolaires

Sandrine Elles CPC Strasbourg 4, Myriam Fischer CPC Strasbourg 7, Jean-Luc Hemmerlin CPC Molsheim, Myriam Wallstein CPD, Bernard Weber CPC Strasbourg 6, Véronique Wicker CPC Strasbourg 8

Avec la collaboration de

Maurice Dontenville chargé de mission pour le suivi de la réforme des Rythmes Scolaires et Didier Recht CPD Tice

Juin 2016